

Vendredi 21 janvier 2022 - Catégorie: **HFR** - Ecrit par **Service de communication**

Sa biobanque labellisée, l'HFR se développe pour la recherche

L'hôpital fribourgeois (HFR) a franchi une nouvelle étape dans sa volonté de développer la recherche médicale. L'institution possède désormais sa propre biobanque biomédicale, où chaque échantillon prélevé sur un.e patient.e, qui a préalablement donné son consentement, est stocké. L'HFR est le seul hôpital public romand – hors hôpitaux universitaires – à remplir les critères très stricts imposés par la plateforme Swiss Biobanking.

Communiqué de presse

Fribourg, le 21 janvier 2022

Sa biobanque labellisée, l'HFR se développe pour la recherche

L'Hôpital fribourgeois (HFR) a franchi une nouvelle étape dans sa volonté de développer la recherche médicale. L'investiture possède désormais sa propre biobanque biomédicale, où chaque échantillon prélevé sur un.e patient.e, qui a préalablement donné son consentement, est stocké. L'HFR est le seul hôpital public romand – hors hôpitaux universitaires – à remplir les critères très stricts imposés par la plateforme Suisse Biobanking.

L'HFR ne cesse de se profiler dans le domaine de la recherche médicale, notamment depuis la mise sur pied du Master en médecine en 2019. Dernière étape en date, l'obtention pour la biobanque du label Norm, qui garantit le respect des bonnes pratiques, tant en termes de consentement, de protection des données que de stockage. Label décerné jusqu'ici principalement aux hôpitaux universitaires, Fribourg fait office de pionnier pour les hôpitaux cantonaux. « Nous avons dû répondre à 250 questions de contrôle pour l'obtenir », explique Dr Antoine Meyer, médecin adjoint de Chirurgie générale qui a œuvré pour ce projet. « L'HFR est désormais en possession d'un outil performant pour favoriser la recherche de qualité et ceci dans le respect des patients », se réjouit Dominique Sprumont, président de la commission d'éthique de la recherche du canton de Vaud, qui couvre également les cantons de Fribourg, Valais et Neuchâtel.

Parmi les critères indispensables à l'obtention de ce label : le consentement général des patient.e.s, il permet à chacun de dire s'il accepte ou non que les prélèvements (sang, urine, tissus, etc.) réalisés lors de traitements soient utilisés à des fins de recherche. Ainsi, depuis 2019, sur près de 25'000 formulaires de consentement distribués aux personnes prises en charge en ambulatoire à l'HFR, 14'800 documents ont été retournés avec l'accord du patient, soit 60%, ce qui est un haut taux de réponse pour ce type de demande. Seuls quelques refus ont été enregistrés et une cinquantaine de personnes ont révoqué leur consentement depuis (chiffres à fin novembre 2021).

Autre condition sine qua non, la sécurisation de ces échantillons et la garantie de leur anonymat. Une fois prélevés, chaque échantillon est codé et stocké dans des congélateurs sécurisés. Les données sont donc accessibles uniquement pour la recherche et selon des processus très stricts. « Les groupes de recherche nous font parvenir des échantillons déjà encodés », dit-elle Céline Buffin, responsable opérationnel de la biobanque. « Nous les transférons dans des cryotubes à code unique disposant de trois niveaux d'authentification ». Ce système comporte deux avantages : la garantie de confidentialité des prélèvements et une gestion optimale du stockage. « Nos deux congélateurs – de -80 degrés – peuvent stocker jusqu'à 500'000 tubes, ce système de codage permet au logiciel de savoir précisément où ils sont stockés. »

La recherche, un atout pour la qualité des soins

Cette biobanque constitue une réserve de données biomédicales précieuses pouvant contribuer à la compréhension de certaines maladies mais aussi au développement de nouvelles thérapies. Elle est aussi un atout majeur pour améliorer la qualité de travail des équipes de recherche. « L'Organisation mondiale de la santé a publié en 2013 un rapport sur « la recherche pour une couverture sanitaire universelle » qui met en évidence le lien direct entre la qualité des soins et l'intensité des activités de recherche », rapporte Dominique Sprumont. « En d'autres termes, mener des projets de recherche influence positivement la qualité des soins. »

Nous contacter : communication@hfr.ch ou [+41 78 310 11 11](tel:+41783101111)

www.hfr.ch

CP - Sa biobanque labellisée, l'HFR se développe pour la recherche (393.97 Ko)